

## ANNEXE 3

Le tableau ci-dessous regroupe les différents types de réfection selon le type de travaux et le revêtement existant. Nous attirons l'attention au fait que ce sont des préconisations minimales et que la commune souhaiterait généraliser la réfection en enrobé à chaud 150Kg/m<sup>2</sup> avec joint sable.

Revêtement en place	Réfection Provisoire	Réfection définitive
Enrobé à chaud	Enrobé à froid ou à chaud épaisseur minimale 6 cm	Enrobé à chaud 150Kg/m <sup>2</sup>
Enrobé coulé à froid (ECF)	Enrobé à froid ou à chaud épaisseur minimale 6 cm	Enrobé à chaud 150Kg/m <sup>2</sup>
Emulsion	Enrobé à froid épaisseur minimale 4 cm ou émulsion bicouche	<p>En règle générale émulsion bicouche sauf dans les cas suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• tranchée en traversée de chaussée : enrobé 150Kg/m<sup>2</sup> avec joint émulsion sable</li> <li>• tranchée longitudinale en rive de chaussée : enrobé 150 Kg/m<sup>2</sup> avec joint émulsion sable</li> <li>• sur voie à trafic lourd enrobé 150 Kg/m<sup>2</sup> avec joint émulsion sable</li> </ul>